

Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de membres présents	11
Nombre de membres excusés ou absents	04
Nombre de procurations	00
Nombre de votants	11

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 17 DECEMBRE 2024

A 19 H 00

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de DRUILLAT s'est réuni, en séance ordinaire, à dix-neuf heures, en salle de la mairie, sous la Présidence de M. Jean-Luc EMIN, Maire.

Étaient présents : Mmes Carole BUFFET, Patricia CHANEL, Céline MICHON, Delphine MAURAND, Catherine JANTON et Christine DOLE.

Mrs Robert GALLET, Michel PAGE, Michel MEYER et Dorian BEGHELLI

Excusé (e) ou absent (e) s : Mmes Carole BUFFET et Séverine BRESSAND. Mrs Jérôme TRON et Richard DEVOY

Date de convocation du conseil municipal : le lundi 9 décembre 2024

SECRETARE DE SEANCE : Mme Christine DOLE

Approbation du compte-rendu de la séance du lundi 18 novembre 2024

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

- URBANISME :

- Point sur les dossiers enregistrés depuis la dernière séance,

- EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE :

- Etat d'avancement des travaux,

- AMENAGEMENT DE DEUX LOGEMENTS ROUTE DES CREUSES :

- Point sur ce projet,

- Approbation de l'avenant N° 1 pour la maîtrise d'œuvre suite à la nouvelle estimation établie

- ONF :

- Affouage au Roset : approbation du programme d'assiette des coupes pour l'exercice 2025,

- Coupe affouagère 2024 : Délibération pour encaissement des inscriptions (seulement 2 inscriptions)

- QUESTIONS DIVERSES :

➔ Comptes-rendus des réunions de hameaux et divers,

➔ Organisation de la cérémonie des vœux

➔ Divers.

URBANISME :

1 – Le point est fait sur les demandes enregistrées depuis la précédente séance :

Certificat d'urbanisme :

N° 44/2024 – URBA RHONE pour la parcelle D 454 située Côte MUZY (propriété de M. LUTARD Florent) – Zone Ne – Espaces boisés classés et ZNIEFF Types 1 et 2.

Déclarations préalables :

N° 49/2024 – M. BEAUDOIN Patrice pour le remplacement d'une fenêtre par une porte d'entrée – 161, impasse du Pelloux – Parcelle D 323 – Zone Ub

N° 50/2024 – Mme ROBERT Laurine pour le remplacement d'une haie par un mur de clôture – Impasse des Lilas – Parcelle B 679 – Zone Ua – Autorisation refusée, hauteur du mur à revoir (1 m 50 au lieu de 1 m 80)

N° 51/2024 – M. ROUGEMONT Daniel pour la pose d'un portail métallique télécommandé en bordure de la D 17, à hauteur du Mas Pommier – Propriété cadastrée section ZC 42-43-44 et 45 – Zone Ad

N° 52/2024 – SARL SILISUN pour la pose de 7 panneaux photovoltaïques 191, chemin de la Vallonnière – Parcelle B 2165 – Zone Nd (régularisation de la DP 00115124B0012 annulée car modification de la pose initialement prévue)

Permis d'aménager :

N° 01/2024 – OSBC SCI (CONTION Patrick) pour la création d'un lotissement de 7 lots – Route des Combes – Parcelles C 1178-1179 et X 307 pour une surface totale de 4 275 m² – Zone Ub (secteur OAP).

EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Le point est fait sur les travaux en cours. Les élus valident le choix du carrelage de sol (blanc cassé en 60 X 60 cm : matériaux et couleur proches de l'existant, mais pose en diagonale). Les mêmes carreaux seront posés dans le nouveau hall, le local rangement, les toilettes et la véranda.

La maçonnerie est en voie de finalisation. Les travaux se poursuivront avec la mise en place de l'étanchéité et de la pose des puits de lumière.

Une nouvelle réunion sera organisée pour effectuer les choix pour les faïences, la couleur des portes intérieures, le bar...

AMENAGEMENT DE LOGEMENTS ROUTE DES CREUSES :

La nouvelle estimation produite par le cabinet d'architecte (ARCHIBULLE) fait état d'une dépense prévisionnelle de 302 438.00 € H.T. (frais de réfection de la salle du DAL inclus) soit 362 925.60 € T.T.C.

Le marché de maîtrise d'œuvre attribué à ARCHIBULLE pour un montant de 30 160.00 € H.T. portait sur une estimation des travaux à 230 000.00 € H.T.

L'estimation prévisionnelle définitive des travaux en phase avant-projet définitif est de 291 338.00 €

L'écart est principalement dû aux modifications suivantes :

- Le remplacement des planchers non prévu initialement,
- Des travaux dans la salle des anciens non prévus initialement.

Concernant le désamiantage, M. le Maire s'occupera de mettre les huisseries concernées sous film et de les évacuer à la Tienne pour éviter cette dépense au budget communal.

Par délibération adoptée à l'unanimité des présents, le Conseil valide l'avenant établissant le montant définitif des honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre à 34 762.75 € H.T.

Nombre de votants (Conseillers présents et procurations)	Délibération approuvant l'avenant énoncé ci-dessus
Pour :	11
Contre :	00
Abstention :	00

A noter que la consultation des entreprises devrait intervenir au début de l'année 2025 avec un démarrage des travaux prévu en avril.

ONF :

- **AFFOUAGE ANNEE 2024 :**

Comme chaque année, une coupe affouagère a été proposée aux habitants du Roset. Seulement deux inscriptions ont été recensées.

Le Conseil, par délibération, accepte l'encaissement de la recette issue des taxes d'affouage (40 €)

Nombre de votants (Conseillers présents et procurations)	Délibération pour l'encaissement de la taxe d'affouage De l'année 2024
Pour :	11
Contre :	00
Abstention :	00

- **PROGRAMME DES COUPES POUR L'ANNEE 2025 :**

L'ONF a fait parvenir sa proposition d'assiette pour la campagne 2025. Elle porte sur les parcelles 10-13 et 14 et est conforme à ce qui était prévue initialement.

Par délibération adoptée à l'unanimité des présents, le Conseil :

- **Approuve l'état d'assiette pour 2025,**
- **Définit le mode d'exploitation (vente de gré à gré et délivrance au titre de l'affouage)**
- **Reconduit les mêmes garants de coupe (Mrs Serge BRUN, Hervé CHAVANEL et Jérôme CONTION)**

Le mode de commercialisation initialement prévu pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

Le tarif de la taxe d'affouage fera éventuellement l'objet d'une prochaine discussion mais est, pour l'instant maintenu à 20 €.

Nombre de votants (Conseillers présents et procurations)	Délibération pour le programme des coupes de l'année 2025
Pour :	11
Contre :	00
Abstention :	00

Une réunion sera à prévoir pour :

- Définir les nouvelles modalités de gestion des bois et modifier les conditions d'accès à l'affouage. En effet, jusqu'à présent, la possibilité d'exploiter ce bois de chauffage n'était accordée qu'aux habitants des hameaux concernés (essentiellement Le Roset et Turgon). Leur nombre n'étant pas suffisant pour répondre aux volumes à traiter, il faudra sans doute envisager d'élargir cette offre.
- Organiser une coupe de bois sur le hameau de Turgon,
- Réfléchir à des coupes sur des parcelles non soumises au régime de l'ONF, au Roset.

QUESTIONS DIVERSES :

→ Comptes-rendus des réunions de hameaux :

Le Maire délivre le compte-rendu des réunions de hameaux qui se sont tenues, comme suit :

- **Turgon et Le Mas Pommier : jeudi 5 décembre à 20 h 00, salle de la Boule des Roches (3 personnes),**
- **Le Roset : vendredi 6 décembre à 20 h 00, salle de l'Amicale du Roset (3 participants),**
- **Rosettes : jeudi 12 décembre à 20 h 00, en salle de la mairie (19 personnes),**
- **Le Village et le Cruix : vendredi 13 décembre à 20 h 00 en salle de la mairie (8 participants).**

Reste à venir :

- **La Ruaz/Montbègue : jeudi 19 décembre à 20 h 00, dans le local de l'Amicale des Chaumes.**

Bien que la participation à certaines rencontres ait été faible, les échanges n'en demeurent pas moins intéressants.

A cette occasion, un point est fait sur les travaux réalisés et ceux à venir.

Les avis des administrés, remarques ou demandes particulières permettent d'adapter certains petits travaux pour l'entretien de la voirie, des fossés...

→ Comptes-rendus de diverses réunions :

▶ CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DECEMBRE 2024 :

Un conseil communautaire s'est tenu ce lundi 16 décembre.

- SCOT : le Projet d'Aménagement Stratégique du SCOT est en cours de finalisation et l'étude se poursuit avec comme prochaine étape, la rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

La validation de ce nouveau SCOT est souhaitée avant les prochaines élections de mars 2026.

Ce SCOT aura également valeur de Plan Climat Energie.

Il convient de rappeler que le contenu de ce document aura un impact sur l'ensemble des communes membres de GBA, qui seront tenues de suivre ses prescriptions et de les décliner dans leurs propres documents d'urbanisme.

- DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE : Quelque soit le nouveau gouvernement mis en place, les élus communautaires savent que les restrictions budgétaires prévues par l'Etat auront un impact direct sur les finances des collectivités locales.

La première Loi de Finances (qui n'a pas été votée pour l'instant suite à la censure appliquée au Gouvernement BARNIER) entraîne une réduction des recettes de GBA de 4 millions huit cent mille euros.

Cette diminution n'est pas sans conséquence puisque la capacité de désendettement de GBA initialement établie à 8 ans, passerait, dans ce contexte, à 12 ans.

Le projet de budget de 2025 est donc orienté vers une diminution de deux millions cinq cent mille euros des frais de fonctionnement et un étalement des dépenses d'investissement.

Une bonne nouvelle cependant pour les communes membres avec un maintien des allocations compensatrices et des budgets accordés au Plan d'Equipeement des Territoires (PET 1 et PET 2).

- ASSURANCE : La société d'Assurances de GBA, a révoqué le contrat qui couvrait l'ensemble des véhicules y compris des bennes de collecte des ordures ménagères, à compter du 1^{er} janvier 2025 (suite notamment à un accident conséquent ayant entraîné des décès, intervenu avec un véhicule propriété de l'Agglo, il y a de cela plusieurs mois).

Cette situation est très inquiétante, d'autant plus que deux consultations ont été conduites sans succès pour l'instant.

► AMENAGEMENT D'UN TENEMENT CENTRAL AU VILLAGE :

La restitution de l'étude finale conduite par EPODE pour l'aménagement d'un tènement central au village a donné lieu à une réunion ce mardi 17 décembre.

Monsieur le Maire diffuse rapidement le contenu de ce document, notamment la partie relative au scénario d'aménagement.

Les élus font part de leur satisfaction à l'égard du travail fourni par le bureau EPODE et rappellent que cette étude a été entièrement financée par le budget de Grand Bourg Agglomération.

→ Organisation de la cérémonie des vœux :

En raison des travaux d'extension de la salle polyvalente qui limite le nombre de personnes pouvant être accueillies, la cérémonie des vœux prévue le vendredi 3 janvier 2025 à 18 h 30, se tiendra sous chapiteau, vers le local des associations.

→ Divers :

Comme chaque année, le choix entre repas et colis a été offert aux aînés de la commune.

Le repas qui a eu lieu le samedi 14 décembre dernier a réuni 80 participants (bénéficiaires et accompagnants).

Une visite du Conseil Municipal d'enfants a été organisée à 12 h 00 afin d'assurer une sympathique rencontre intergénérationnelle.

Par ailleurs, il a été fait appel aux membres du Club des Jeunes et de l'Association des Conscrits pour la participation de quelques-uns de leurs membres au service

Cette nouvelle édition a connu le succès habituel ; ce temps de rencontre et de partage autour d'un bon repas, étant très apprécié de l'ensemble des participants.

Une soixantaine de personnes avaient porté leur choix sur le colis dont la distribution a été assurée ce mardi après-midi 17 décembre.

La visite des bénévoles tout comme le contenu du colis ont donné satisfaction aux bénéficiaires.

L'ensemble des personnes qui participent à l'organisation et au service pour le repas ainsi que tous ceux qui s'associent à la distribution des colis sont sincèrement remerciés pour la disponibilité dont ils font preuve et leur fidélité dans la réalisation de ces missions.

Des remerciements sont également formulés aux enfants de l'école et à leurs enseignantes pour la production des belles cartes de Noël, qui, chaque année, accompagnent les colis.

Heure de clôture de la séance : 21 h 00

Date de la prochaine séance : Lundi 20 janvier 2025 à 19 h 00

Fonctions	Noms Prénoms	Signatures
Maire	Jean-Luc EMIN	
Secrétaire de Séance	Christine DOLE	